

La privation matérielle dans l'UE

Statistiques en bref

POPULATION ET CONDITIONS SOCIALES

21/2005

Conditions de vie et bien-être

Auteur

Anne-Catherine GUIO*

Contenu

Résumé	1
Que peuvent nous apprendre les indicateurs de privation matérielle?	1
Comment définir la privation matérielle?	2
Chaque item de privation a-t-il la même importance?	6
Les facteurs de risque de la privation	7
Les personnes "en situation de privation" sont-elles également financièrement désavantagées?	8
Annexe statistique	10

* Expert national détaché (02/2002-07/2005) de l'IWEPS (Institut wallon de la prospective et de la statistique).
AC.guio@iweeps.wallonie.be



Fin de rédaction: 16.12.2005
Données extraites le: 1.07.2005
ISSN 1024-4360
Numéro de catalogue: KS-NK-05-021-FR-N
© Communautés européennes, 2005

Résumé

Au niveau de l'Union européenne, les indicateurs communs les plus couramment utilisés dans le domaine de la pauvreté et de l'exclusion sociale sont basés sur une approche *monétaire* de la pauvreté, qui est *relative* (c'est-à-dire définie par rapport à un seuil fixé en fonction de la répartition des revenus dans chaque pays). L'approche proposée ici vise à compléter les informations synthétisées dans ces indicateurs en examinant des instruments de mesure plus "absolus" de la privation matérielle qui reposent sur différentes dimensions ("difficultés économiques", absence non souhaitée de biens de consommation durables et problèmes de logement). Les recoupements entre la pauvreté monétaire relative et la privation matérielle sont également étudiés, de même que les facteurs de risque de privation dans ces différentes dimensions. Une version pondérée des indicateurs est aussi proposée, afin de donner de la privation matérielle une image moins "absolue" et plus en rapport avec chaque contexte national.

Que peuvent nous apprendre les indicateurs de privation matérielle?

Dans la liste actuelle d'indicateurs communs de l'UE relatifs à la pauvreté et à l'exclusion sociale qui doivent être utilisés dans le cadre de la méthode ouverte de coordination pour l'inclusion sociale, l'accent porte principalement sur les indicateurs de la pauvreté monétaire relative, définie en fonction de la répartition des revenus dans chaque pays. "Une notion absolue est moins pertinente pour l'UE, essentiellement pour deux raisons. En premier lieu, le principal défi posé à l'Europe est de permettre à l'ensemble de la population de partager les bénéfices d'une prospérité moyenne élevée, et non d'atteindre des niveaux de vie élémentaires comme dans certaines parties moins développées du monde. Ensuite, ce qui peut être considéré comme un niveau de vie acceptable dépend largement du niveau de développement social et économique général, qui présente des différences considérables selon les pays"¹. Néanmoins, des interrogations apparaissent quant à l'aptitude de la panoplie existante d'indicateurs à refléter de façon satisfaisante la situation dans les nouveaux États membres, les pays adhérents et les pays candidats, ainsi que les différences entre ces groupes de pays et les "anciens" États membres. Si on compare les situations dans les différents pays de l'Union élargie, les résultats en termes d'exposition au risque de pauvreté monétaire relative dans les anciens et les nouveaux États membres sont très similaires, bien que les niveaux de vie soient extrêmement divers, comme on peut le voir en comparant, par exemple, les niveaux des seuils nationaux de risque de pauvreté (voir les tableaux A et B de l'annexe statistique). Cette diversité de conditions de vie peut également être illustrée par certaines indications disponibles concernant la privation matérielle dans les nouveaux États membres, les pays adhérents et les pays candidats. Comme le montre le tableau B de l'annexe statistique, près de 30 % de la population voudrait avoir une voiture mais ne peut pas se l'offrir (cf. ci-dessous l'"absence non souhaitée") dans la plupart des nouveaux États membres, des pays adhérents et des pays candidats, sauf en République tchèque (19 %), à Chypre, à Malte et en Slovénie, pays qui se rapprochent de la moyenne de l'UE-15 (5 %). La diversité des situations de privation au sein de l'UE-25 est encore plus frappante lorsqu'on considère l'accès aux biens de première nécessité: la proportion de la population ne pouvant pas s'offrir "un repas composé de viande, de poulet ou de poisson tous les deux jours" (si elle le souhaite) se situe autour de 30 % dans cinq des dix nouveaux États membres et est encore plus élevée dans les pays adhérents et les pays candidats (la moyenne de l'UE-15 étant de 4 %). La proportion de personnes ne disposant pas de toilettes intérieures avec chasse d'eau se situe aux alentours de 20 % dans les États baltes, un taux plus de trois fois supérieur à celui du pays le plus défavorisé de l'UE-15 (Portugal). Ces chiffres soulignent la nécessité de compléter les informations fournies par les indicateurs de pauvreté monétaire relative, pour pouvoir dresser un tableau plus complet des conditions de vie de la population dans des contextes nationaux différents.

¹ Commission européenne (2004).

On pourrait objecter que les chiffres relatifs aux conditions matérielles de vie reflètent uniquement un accès différencié aux ressources et/ou des préférences et des goûts subjectifs des consommateurs – et que les indicateurs de revenu monétaire constituent par conséquent une meilleure approximation pour mesurer les niveaux de vie, tout en étant plus faciles à collecter. Cependant, le revenu et les ressources, quoique clairement liés, ne sont pas la même chose: en dehors du revenu, d'autres ressources ont leur importance (par exemple les créances/dettes, les emplois précédents ou les transferts autres qu'en espèces). De plus, il n'est pas toujours possible de déterminer les revenus avec précision, notamment pour certains groupes de population comme les travailleurs indépendants ou les personnes actives dans l'économie parallèle. Dans de tels cas, une analyse associant les indicateurs de pauvreté monétaire relative et les indicateurs de privation matérielle peut être utile. Par ailleurs, en l'absence (actuelle) de données longitudinales sur le revenu, un manque de biens de consommation durables essentiels ou des difficultés de paiement constituent une bonne indication de pauvreté persistante, puisqu'ils sont le signe d'une absence de ressources (permanentes) suffisantes plutôt que d'un manque de revenu courant adéquat.

Parmi les items proposés dans le présent document, certains étudient des aspects de la pauvreté et de l'exclusion sociale qui ne sont pas (bien) couverts par la panoplie actuelle d'indicateurs, notamment les

mauvaises conditions de logement, qui ont été reconnues par le Conseil européen de Laeken en décembre 2001 comme une dimension importante de la pauvreté et de l'exclusion sociale qu'il convient de surveiller.

L'élaboration et l'utilisation d'indicateurs de privation matérielle est en cours d'examen au sein du sous-groupe "indicateurs" du Comité de la protection sociale en vue d'étoffer et de consolider davantage la liste initiale d'indicateurs communs adoptée à Laeken. Aucun accord clair n'a été obtenu pour l'instant à ce sujet, bien que des progrès considérables aient été accomplis. Le présent numéro de "Statistiques en bref" examine les options méthodologiques pour la construction de ce type d'indicateurs, en tirant parti de la littérature existante, et présente quelques résultats basés sur les données disponibles. En attendant de pouvoir disposer des microdonnées harmonisées pour les 25 États membres collectées dans le cadre du nouvel instrument statistique EU-SILC (voir page 11), le calcul d'indicateurs de privation matérielle a été étudié sur la base du panel communautaire des ménages (PCM) pour les États membres de l'UE-15, complété par les items nouveaux apportés par EU-SILC pour les 6 États membres d'UE-15 qui ont mis en place ce nouvel instrument dès 2003. Nous nous concentrerons sur les items disponibles communs à ces deux sources, même si des informations supplémentaires seront fournies dans le cadre d'EU-SILC pour l'ensemble de l'UE.

Comment définir la privation matérielle?

Dans ce document, la privation matérielle s'entend comme l'absence non souhaitée d'un ensemble d'items représentatifs des conditions de vie matérielles, telles que les conditions de logement, la possession de biens de consommation durables et la capacité à satisfaire les besoins fondamentaux. Il y a lieu de souligner que les indicateurs proposés ne sont pas des indices d'exclusion sociale qui tiennent compte de toutes les dimensions du phénomène (par exemple l'accès au marché du travail, à la santé, à l'éducation, la participation sociale, etc). Ils ont simplement pour but d'offrir une image synthétique des conditions de vie *matérielles* dans une Union élargie.

Pour être retenu comme un item caractéristique de "privation de style de vie" dans la présente étude, un item doit remplir les conditions suivantes²: (1) refléter l'absence d'une composante ordinaire du style de vie commune à la majorité ou à une grande partie de la population de l'Union européenne et de la plupart de ses États membres; (2) permettre des comparaisons internationales (c'est-à-dire avoir la même valeur informative dans les différents pays, et non pas renvoyer spécifiquement à un contexte "national"); (3) permettre des comparaisons dans le temps et (4) répondre aux changements dans le niveau de vie des individus. Évidemment, la disponibilité et la qualité des données constituent une autre condition importante dont il faut tenir compte.

Le premier critère concerne le degré de pénétration de l'item en question dans la société. Dans l'idéal, notre choix devrait être guidé par les informations dont nous disposons quant aux perceptions sociales des items que la majorité de la population considère comme essentiels. En l'absence de telles informations, des contrôles de fréquence des données existantes, qui nous renseignent sur le degré de pénétration de ces items dans un pays donné, fournissent une indication sur les préférences et les valeurs sociales de ce pays.

Le second critère, qui concerne la comparabilité entre les pays, est primordial pour nos choix méthodologiques car il peut être appliqué de façon plus ou moins rigoureuse. On peut faire valoir que la comparaison des situations de privation entre pays n'implique pas nécessairement que chaque item ait la même valeur sociale dans tous. On pourrait même imaginer que des items différents soient choisis dans chaque pays, du moment que la valeur globale des informations contenues dans le panier des items retenus se rapporte à la même chose, comme cela est le cas pour les indices de prix à la consommation temporels. Cependant, l'utilisation d'une base de données harmonisée contenant une série limitée de variables rend impossible la mise en œuvre de cette approche. L'application à cette même série d'items d'une pondération particulière à chaque pays permet de prendre en considération les hiérarchies nationales particulières entre les items et les comportements ou situations spécifiques (voir ci-dessous).

² Ces critères constituent une version révisée de ceux qui ont été proposés par Eurostat (2000).

La question de l'adéquation dans le temps du choix des items est cruciale et peut également être corrélée avec le quatrième critère. Il est important de garder à l'esprit que la liste des items de privation matérielle devra être régulièrement revue pour garantir sa représentativité eu égard aux modes actuels de consommation dans tous les États membres. La prochaine révision du règlement EU-SILC offrira l'occasion de réexaminer certaines des variables cibles et, par conséquent, d'adapter la liste des items de privation.

Une fois la liste établie, une présentation détaillée des parts de privation que représente chaque item peut être intéressante (voir l'annexe statistique) mais demeure trop pointue, rendant difficile l'élaboration d'un tableau complet de la privation dans chaque pays. Pour faciliter l'interprétation des informations fournies par la liste des items et pour mettre en évidence des schémas différents de facteurs explicatifs de la privation selon les pays, il est utile de regrouper les items dans un nombre limité de dimensions de privation de style de vie. La logique de cette approche consiste à utiliser les items comme révélateurs de leur dimension sous-jacente, plutôt que comme mesure d'eux-mêmes. Les informations seront donc agrégées par dimension, mais le processus d'agrégation sera arrêté au niveau de chaque dimension car la construction d'un indicateur multidimensionnel composite unique manquerait de transparence et d'homogénéité.

Conformément à la structure dimensionnelle mise en évidence par une analyse factorielle³ (voir les notes méthodologiques), les items ont été regroupés en trois dimensions: "difficultés économiques", "absence non souhaitée de biens de consommation durables" et "logement", comme le montre le graphique 1. Les données relatives aux difficultés économiques et aux

biens de consommation durables pourraient également être combinées sans perte notable d'informations; elles y gagneraient en simplicité⁴. Cette solution est acceptable du point de vue de l'analyse des données et offre l'avantage, dans le contexte de l'UE, de ne produire que deux agrégations, l'une basée sur un large ensemble de produits et d'activités dont l'accès est lié aux difficultés financières rencontrées par les ménages, l'autre décrivant les conditions de logement (items de confort et équipements domestiques). Les structures en deux et trois facteurs sont utilisées en alternance dans le présent article (voir graphique 1).

En ce qui concerne les biens de consommation durables, l'enquête permet une distinction entre l'absence d'items (par choix) et l'absence *non souhaitée* d'items (les gens voudraient posséder ces items mais ne peuvent pas se les offrir). Seul ce dernier groupe a été considéré comme représentatif d'une situation de "privation", afin que les préférences de style de vie soient exclues du concept de privation (voir notes méthodologiques). De même, la dimension "difficultés économiques" met principalement l'accent sur le caractère abordable de certains items du niveau de vie (repas, chauffage et vacances). Il convient de noter que l'item relatif aux vacances est fortement lié aux autres items constitutifs de la dimension "difficultés économiques" et constitue un indicateur « proxy » pertinent de difficultés financières.

³ L'approche adoptée ici s'inspire de travaux antérieurs; voir par exemple Callan, Nolan, Whelan (1993); Whelan, Layte, Maître (2001); Eurostat (2003).

⁴ Comme le proposent Atkinson, Cantillon, Marlier, Nolan (2005).

Graphique 1: Structure dimensionnelle

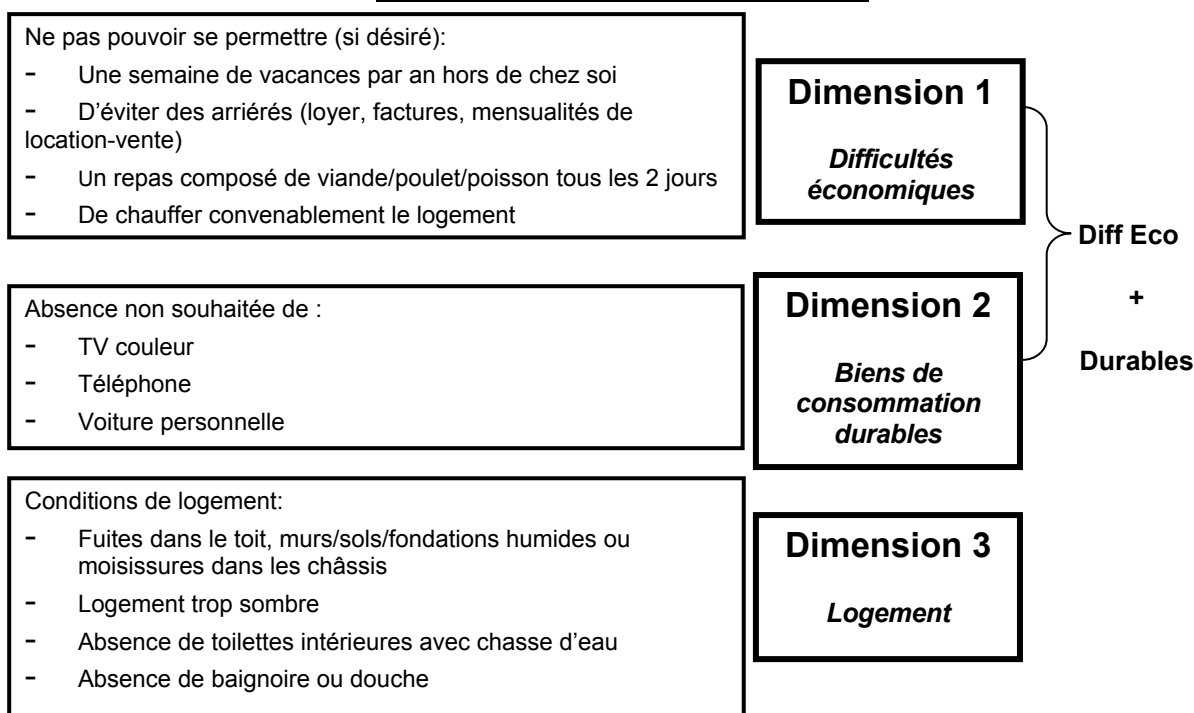


Tableau 1: Proportion de personnes touchées par la privation matérielle dans chaque dimension:

% de la population	BE	DK	DE	EL	ES	FR	IE	IT	LU	NL	AT	PT	FI	SE	UK
Source	SILC	SILC	PCM	SILC	PCM	PCM	SILC	PCM	SILC	PCM	SILC	PCM	PCM	PCM	PCM
Difficultés économiques															
PAS DE PRIVATION	68	77	:	38	51	74	71	60	84	86	73	30	:	:	:
Privation d'1 item	22	18	:	26	19	19	20	22	11	10	18	21	:	:	:
Privation de 2 items	8	4	:	21	25	5	6	12	4	3	6	43	:	:	:
Privation de 3 items	2	1	:	9	4	1	2	5	1	1	2	6	:	:	:
Privation de 4 items	0	0	:	7	1	0	1	1	0	0	0	1	:	:	:
Biens de consommation durables															
PAS DE PRIVATION	94	91	94	87	93	96	87	96	98	97	95	81	96	:	:
Privation d'1 item	6	8	6	12	6	4	13	3	1	3	5	17	4	:	:
Privation de 2 items	0	0	1	1	1	0	1	0	0	0	0	2	0	:	:
Privation des 3 items	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	:	:
Difficultés économiques + biens de consommation durables															
PAS DE PRIVATION	66	73	:	36	51	73	66	59	84	84	71	29	:	:	:
Privation d'1 item	21	19	:	25	18	18	20	22	11	11	18	19	:	:	:
Privation de 2 items	9	6	:	20	23	6	9	12	4	3	7	32	:	:	:
Privation de 3 items	3	2	:	10	7	2	3	5	1	1	3	14	:	:	:
Privation de 4 items	1	0	:	7	2	1	2	1	0	0	1	3	:	:	:
Privation de 5, 6 ou 7 items	0	0	:	2	0	0	0	0	0	0	0	2	:	:	:
Conditions de logement															
PAS DE PRIVATION	77	88	:	73	75	74	83	80	76	79	86	60	91	:	80
Privation d'1 item	19	10	:	20	21	21	13	16	20	19	11	25	8	:	17
Privation de 2 items	4	2	:	5	4	5	4	4	3	2	3	9	1	:	2
Privation de 3 items	0	0	:	1	0	0	0	0	0	0	0	3	0	:	0
Privation des 4 items	0	0	:	0	0	0	0	0	0	0	0	2	0	:	0

Source: Eurostat PCM BDU, version de décembre 2003, année d'enquête 2001. Pour BE, DK, EL, IE, LU, AT: enquête EU-SILC, année 2003. Population de référence: population totale. Données partielles pour DE, FI, SE et UK, voir notes méthodologiques.

Le tableau 1 présente la ventilation des différentes privations par dimension. Les chiffres font apparaître de fortes variations selon les pays en termes de pourcentages de la population affectée par des problèmes de privation matérielle. Aux Pays-Bas et au Luxembourg, près de 15 % de la population souffre (d'un aspect au moins) de difficultés économiques, la proportion étant bien plus élevée – supérieure à 60 % – au Portugal et en Grèce. L'absence non souhaitée d'au moins un bien de consommation durable touche une part moindre de la population, à savoir moins de 10 %, sauf en Grèce, en Irlande et au Portugal, où elle est plus élevée. La privation dans la dimension des biens de consommation durables résulte surtout de l'absence non souhaitée de voiture (voir tableau A). Pour ce qui est de la privation en termes de logement, le Portugal apparaît comme le pays qui est confronté au risque le plus élevé de privation, loin devant les autres États membres, avec 40 % de la population souffrant d'au moins un problème de confort domestique.

Sur la base des pourcentages de privation, on peut fixer un seuil et considérer qu'une personne se trouve en situation de privation dans chaque dimension si elle manque d'au moins deux items de la dimension "difficultés/biens durables", par exemple. Bien qu'arbitraire, cette approche permet de calculer des taux de privation dans chaque dimension. Le graphique 2 présente la proportion de la population touchée par la privation dans la dimension combinée "difficultés économiques/biens de consommation durables", en la

comparant avec les données du risque de pauvreté monétaire. Deux taux de risque de pauvreté sont utilisés: le premier est l'indicateur commun basé sur un seuil national (60 % du revenu médian national); le second est le taux de risque de pauvreté reposant sur un seuil UE-15 (à savoir 60 % du revenu européen médian).

Comme le montre le graphique 2, les pays enregistrant les pourcentages les plus élevés de personnes souffrant de difficultés économiques/de privation de biens de consommation durables sont aussi ceux qui font face à un risque de pauvreté monétaire élevé. Dans les pays observant les taux de risque de pauvreté les plus élevés (sur base nationale) (EL, IE, PT, ES, IT), le niveau de privation est élevé, à l'exception de l'Irlande, où le niveau de privation est inférieur à ce que laissait prévoir le taux de risque de pauvreté. Cela tendrait à confirmer que la situation économique en Irlande a un effet positif sur les conditions de vie matérielles de la population, même si, en termes relatifs, le revenu d'un certain nombre de personnes n'a pas suivi la croissance rapide générale dans le pays et reste en-deçà du seuil de risque de pauvreté.

Dans les pays les moins touchés par la privation (NL, LU, DK, FR), le taux de privation est nettement inférieur au taux de risque de pauvreté (établi sur base nationale); inversement, les pays les plus concernés par la privation (PT, EL, ES) sont confrontés à des taux de privation bien supérieurs à leurs taux de risque de

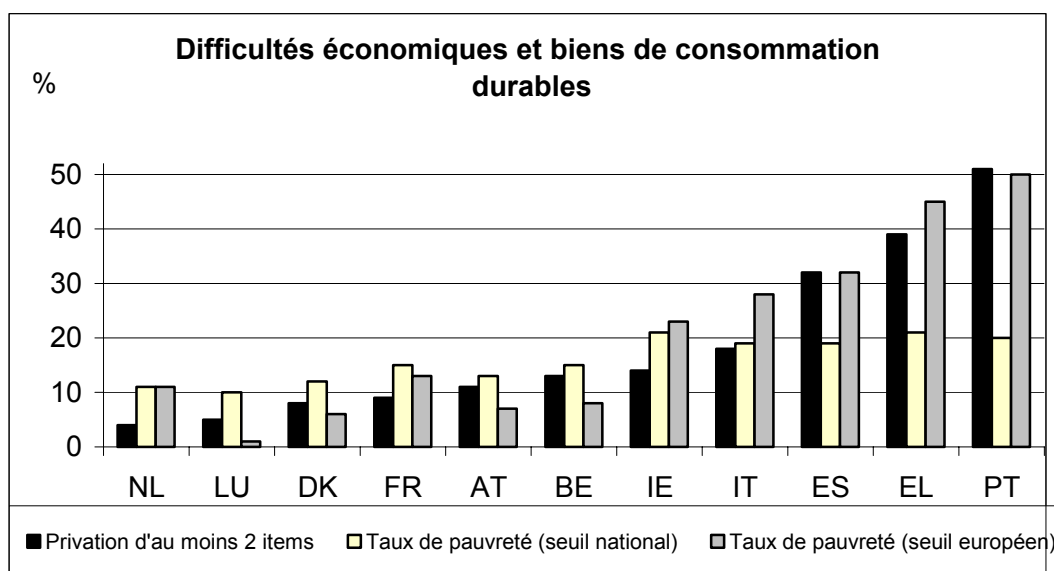
pauvreté (sur base nationale); quant aux pays qui se situent entre ces deux groupes, leurs risques sont similaires pour les deux critères. Cela semble indiquer que l'évaluation de la pauvreté et de l'exclusion sociale à l'aide d'indicateurs de privation matérielle reposant sur un ensemble commun d'items, en faisant abstraction de leur distribution au sein de la population (contrairement à une évaluation relative), fait apparaître une plus grande diversité de situations nationales que ne le permettrait un indicateur de risque de pauvreté relative (établi sur base nationale).

Cette diversité de situations nationales peut également être observée en utilisant un taux de pauvreté reposant sur un seuil fixé à l'échelle européenne. Le taux de pauvreté monétaire basé sur le seuil de 60 % de la médiane de l'UE-15 est proche du niveau de privation des pays les plus défavorisés (PT, EL, ES), dont les revenus médians sont très inférieurs au revenu médian européen et dont les niveaux de privation sont plus élevés. Cependant, à l'autre extrême, dans les pays où le revenu médian est le plus élevé (LU, DK, AT, BE), le taux de pauvreté (sur base UE) est inférieur au niveau de privation. Cela met en évidence le fait que le taux de pauvreté monétaire sur base UE peut conduire à une sous-estimation de la situation de privation dans des pays où le niveau de revenu médian est supérieur à

celui de l'UE, mais où une part non négligeable de la population peut néanmoins se retrouver en situation de privation. Les pays où le revenu médian national est proche du niveau de l'UE-15 (FR, NL, IE) ont, par définition, des niveaux semblables pour les deux taux monétaires, mais enregistrent de meilleurs résultats en ce qui concerne les critères de privation.

De tels résultats soulignent le fait que l'approche monétaire sur base européenne et l'approche reposant sur les critères de privation n'aboutissent pas nécessairement à un diagnostic similaire. Néanmoins, les deux approches mettent en évidence la grande variété des situations nationales au sein de l'UE, dont l'approche relative (nationale) ne rend pas suffisamment compte.

Des données préliminaires et qui ne sont pas entièrement comparables sur la privation dans l'UE-10 confirment la validité de ces conclusions pour l'ensemble des pays de l'UE-25 (voir le tableau 2 de l'annexe) et démontrent ainsi que les indicateurs de privation matérielle complètent utilement les informations apportées par les indicateurs relatifs monétaires actuellement utilisés dans le cadre de l'Union élargie.

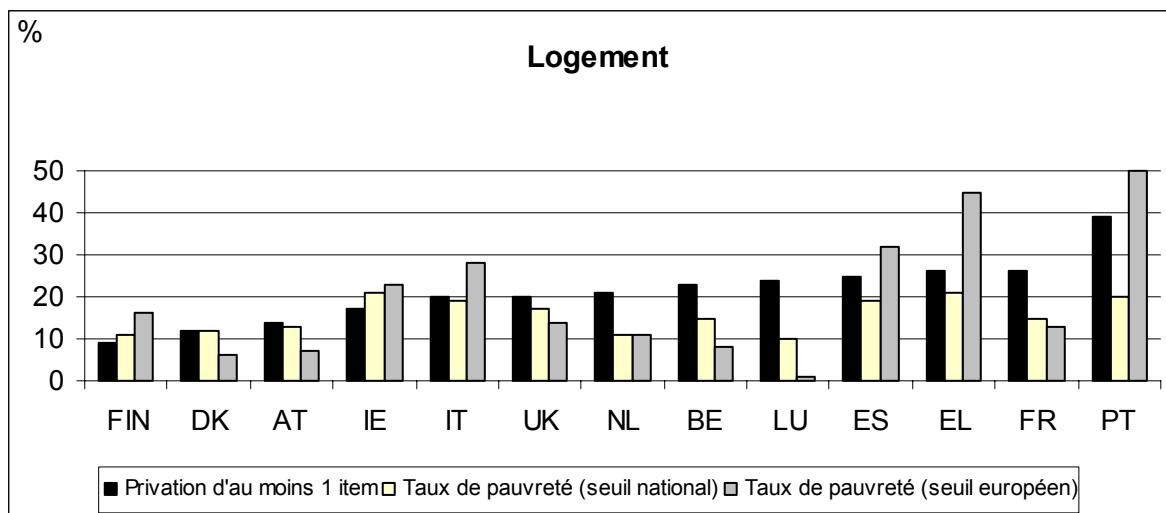


Graphique 2: Comparaison entre le pourcentage de la population privée d'au moins deux items de la dimension "difficultés économiques/biens de consommation durables" et la proportion de la population exposée au risque de pauvreté

Source: Eurostat PCM BDU, version de décembre 2003, année d'enquête 2001. Pour BE, DK, EL, IE, LU, AT: enquête EU-SILC, année 2003. Les seuils nationaux/UE sont fixés à 60 % du revenu médian national/de l'UE. Les pays sont classés selon leur niveau de privation.

La situation relative à la dimension "logement" est illustrée dans le graphique 3, qui présente la proportion de la population confrontée à au moins un problème et la compare à la proportion de la population exposée au risque de pauvreté. Le lien entre pauvreté monétaire et privation de logement est moins évident. Le graphique fait clairement apparaître les mauvaises conditions de logement au Portugal, où presque 40 % de la

population est confrontée à au moins un problème de confort du logement. Il convient de mentionner également la situation particulière du Luxembourg, où un faible taux national de risque de pauvreté et un taux de risque de pauvreté sur base UE proche de zéro coexistent avec une proportion supérieure à la moyenne de personnes déclarant des problèmes de logement.



Graphique 3: Comparaison entre le pourcentage de la population privée d'au moins un item dans la dimension "logement" et la proportion de la population exposée au risque de pauvreté

Source: Eurostat PCM BDU, version de décembre 2003, année d'enquête 2001. Pour BE, DK, EL, IE, LU, AT: enquête EU-SILC, année 2003. Les seuils nationaux/UE sont fixés à 60 % du revenu "équivalisé" médian national/de l'UE-15.

Chaque item de privation a-t-il la même importance?

Les chiffres ci-dessus sont le résultat d'un simple comptage des items de privation dans la population. Cette approche a pour principal avantage de faciliter l'interprétation des résultats et d'éviter d'avoir à classer les items selon leur pertinence pour mesurer la privation matérielle des individus. Elle repose cependant sur l'hypothèse implicite que chaque item revêt la même importance en termes de privation. Cette hypothèse est discutable; c'est pourquoi on peut envisager d'appliquer des pondérations. Une façon simple de procéder consiste à pondérer chaque item en fonction de la proportion de personnes qui possèdent cet item dans le pays⁵. L'idée est que, plus cette proportion est élevée, plus une personne ne pouvant pas s'offrir l'item en question (alors qu'elle le souhaite) est susceptible de ressentir une privation.

Comme pour l'indicateur de pauvreté monétaire relative, une question importante est le choix de la population de référence. Nous avons émis l'hypothèse que les répondants, lorsqu'ils évaluent leur situation matérielle, sont surtout influencés par la perception qu'ils ont d'eux-mêmes en se comparant à leurs concitoyens, même si on pourrait objecter que dans l'Union européenne, les comparaisons s'étendent au-delà des frontières nationales.

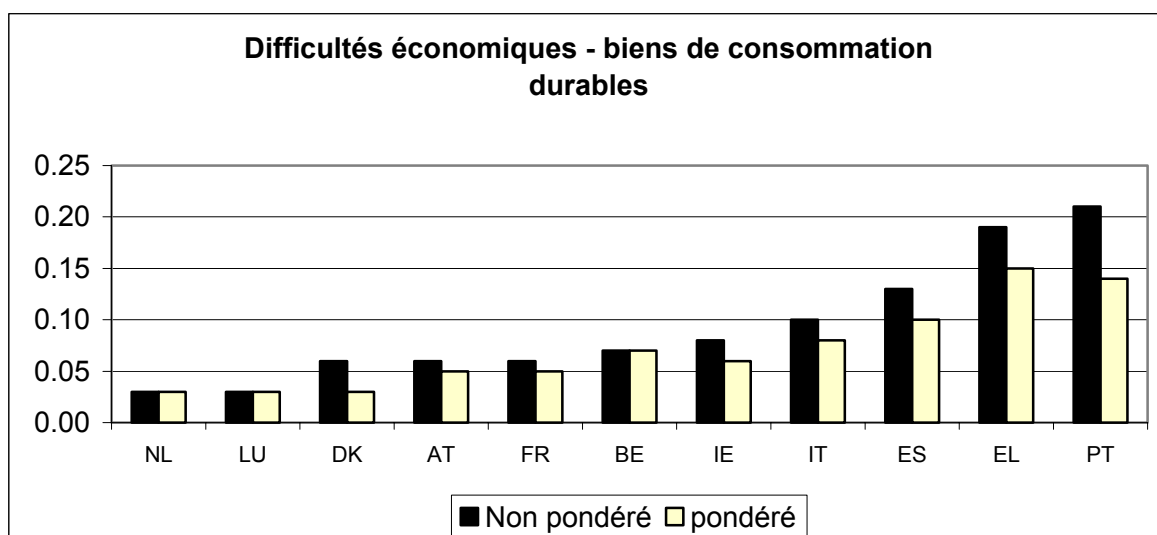
La question des pondérations peut également être traitée différemment selon qu'on se limite aux besoins essentiels ou que l'on considère un éventail plus large d'items. On peut aisément soutenir que l'accès à certains items a une valeur normative identique, quel que soit le pays et quelle que soit la proportion de "nantis" dans le pays, si ces items sont considérés comme essentiels. Pour de tels

items, l'absence de pondération pourrait être préférable. On pourrait, par exemple, considérer que les items de la dimension "logement" correspondent (en majorité) à ce cas de figure⁶.

Le graphique 4 présente les indices moyens par pays, pondérés ou non, pour la dimension "difficultés économiques/biens de consommation durables". Chaque indice moyen est obtenu à partir d'une moyenne (simple/pondérée) des parts de privation dans la dimension, normalisée à 1. Le résultat moyen peut être interprété comme le pourcentage moyen de privations supportées par les individus. Plus l'indice est proche de zéro, moins les individus souffrent de privations (en moyenne). Les chiffres peuvent être lus de la manière suivante: en Grèce, les individus sont, en moyenne, privés d'environ 20 % des 7 items composant la dimension "difficultés économiques/biens de consommation durables" (ce qui correspond à une moyenne de 1,43 item sur les 7). Lorsqu'on tient compte des pondérations, le résultat moyen pondéré indique que les individus sont privés de 15 % de la somme pondérée des items composant cette dimension.

⁵ Voir pour une approche similaire: Tsakloglou et Papadopoulos (2001); Whelan et al. (2002); D'Ambrosio, Gradin (2003); Muffels, Fouarge (2004); Förster (2005).

⁶ Comme cela a été suggéré, par exemple, par Atkinson, Cantillon, Marlier, Nolan (2005).



Graphique 4: Indice composite moyen pondéré/non pondéré de la dimension "difficultés économiques/biens de consommation durables"

Source: Eurostat PCM BDU, version de décembre 2003, année d'enquête 2001. Pour BE, DK, EL, IE, LU, AT: enquête EU-SILC, année 2003. Population de référence: population totale.

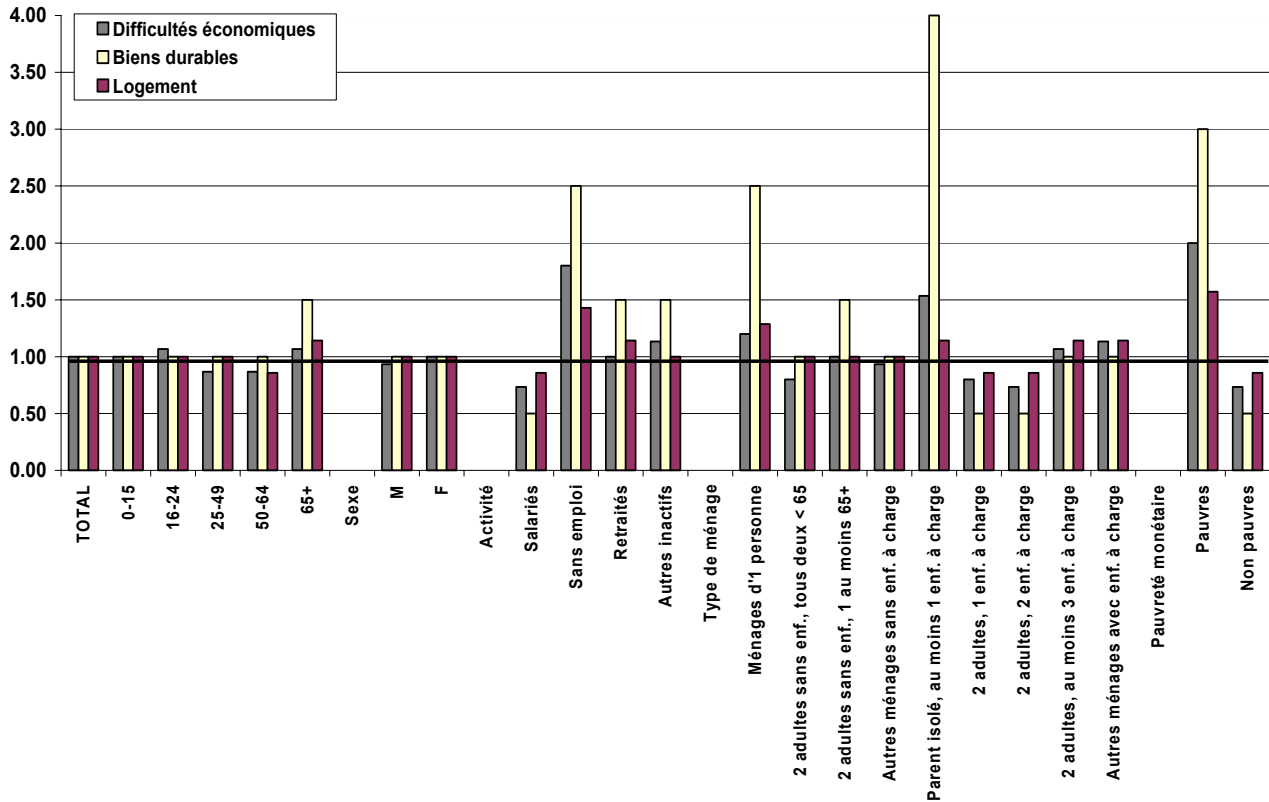
L'introduction de pondérations fait baisser les valeurs nationales de l'indice agrégé pour les pays les plus défavorisés. Cela s'explique par le fait que les pondérations donnent moins d'importance aux items dont la privation est la plus répandue. C'est au Portugal que cette différence est la plus marquée, l'importance des items les moins souvent possédés (comme une semaine de vacances ou un domicile convenablement chauffé) étant considérablement diminuée dans l'approche avec pondération, vu qu'une majorité de la population est privée de ces items. En Grèce, la privation concerne de manière plus équilibrée les différents items de la liste et est moins répandue qu'au Portugal; de ce fait, les pondérations donnent une importance moyenne à la majorité des items et le résultat moyen pondéré demeure assez élevé.

Si nous admettons l'hypothèse selon laquelle la perception du degré de "nécessité" (du point de vue social/national) d'un item dépend de la fréquence de sa possession dans le pays, une approche pondérée est la solution adéquate pour prendre en compte les différences nationales dans la hiérarchie des items au sein d'une Union élargie. Cette méthode atténue le caractère "absolu" des mesures de la privation utilisées jusqu'à présent car elle tient compte des différences nationales dans l'importance accordée aux divers items. Elle est cependant moins transparente et plus difficile à interpréter qu'une méthode de mesure "absolue" non pondérée. En conséquence, les deux méthodes de mesure pourraient être utilisées conjointement et pourraient fournir des informations utiles sur les deux aspects (absolu et relatif) de la privation.

Les facteurs de risque de la privation

Divers facteurs socio-économiques peuvent être à l'œuvre pour expliquer la privation dans les différentes dimensions. Le graphique 5 décrit, au niveau moyen, le *risque* de privation par sous-groupe dans chaque dimension qui se définit comme l'indice moyen de privation pour chaque groupe exprimé en pourcentage

de l'indice moyen de privation pour la population totale. Ces chiffres sont présentés séparément pour les trois dimensions, afin de mettre en évidence des risques potentiels différents pour certains groupes particuliers dans les différentes dimensions.



Graphique 5: Facteurs de risque de privation dans les dimensions "difficultés économiques", "biens de consommation durables" et "logement", moyenne*

Source: Eurostat PCM BDU, version de décembre 2003, année d'enquête 2001. Pour BE, DK, EL, IE, LU, AT: enquête EU-SILC, année 2003. Le risque est exprimé par l'indice de privation moyen (non pondéré) pour chaque groupe divisé par l'indice de privation moyen pour la population totale.

*Moyenne des valeurs nationales disponibles pondérées par la population (voir tableau 1).

Les parents isolés courent le plus grand risque de privation dans toutes les dimensions. Ce risque est quatre fois plus élevé pour la privation de biens de consommation durables et 1,5 fois plus fréquent pour les difficultés économiques. Il convient cependant de garder à l'esprit que la privation dans la dimension des biens de consommation durables est globalement faible pour l'ensemble de la population (au niveau de l'UE, la moyenne des taux de privation se situe à 2 %), contrairement à ce qui se passe dans la dimension "difficultés économiques" (15 %).

Les personnes sans emploi sont également exposées à un risque de privation plus élevé que le reste de la population, toutes dimensions confondues. Les ménages d'une personne et les personnes âgées sont confrontés à davantage de problèmes que les autres classes d'âge, spécialement en ce qui concerne les biens de consommation durables.

Ces observations confirment que divers facteurs socio-économiques peuvent jouer un rôle dans les différentes dimensions et que la description de la privation à l'aide d'un indice composite multidimensionnel ne permettrait pas de rendre compte de cette hétérogénéité.

Les personnes "en situation de privation" sont-elles également financièrement désavantagées?

Le graphique 5 illustre aussi clairement que le fait d'être pauvre (en termes relatifs) (c'est-à-dire de vivre dans un ménage où le revenu "équivalisé" est inférieur au seuil de 60 % du revenu "équivalisé" médian national) multiplie le risque de privation par 3 pour les biens de consommation durables, par 2 pour la dimension "difficultés économiques" et par plus de 1,5 pour la dimension "logement". La position dans la répartition des revenus est clairement liée à la situation de privation, même si pauvreté monétaire et privation ne se recoupent pas

complètement⁷. Cette constatation soulève également la question de savoir si, pour attribuer le qualificatif "pauvre", il convient de suivre l'approche de *réunion* ou d'*intersection*. Une restriction de l'analyse aux individus confrontés à la fois à la privation et à la pauvreté de revenu relative (approche d'intersection) permettrait d'exclure de la population "pauvre" les personnes pour lesquelles les évaluations de la privation ou des revenus sont incorrectes, les personnes percevant des revenus faibles mais évitant la privation (en raison,

notamment, de transferts en nature, de la présence d'actifs ou d'autres ressources non prises en compte dans la définition des revenus) ou encore les personnes confrontées à la privation mais qui perçoivent des revenus supérieurs au seuil fixé.

Un exemple de cette approche est fourni par l'indicateur de *pauvreté consistante* qui constitue un outil important de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté en Irlande et qui prend en compte conjointement la faiblesse du revenu et la privation de style de vie. Bien

que l'Irlande ait joué un rôle de pionnier dans la mise en œuvre de cette approche (afin de faire face à la situation particulière de ce pays brièvement décrite ci-dessus), des indicateurs comparables sont également utilisés dans d'autres pays, notamment en Autriche.

⁷ Ceci est confirmé par d'autres études. Voir par exemple Whelan *et al.* (2001); Layte *et al.* (2001); Muffels et Fouarge (2001); Dekkers (2003).

Tableau 2: Proportion de la population confrontée à la privation, à la pauvreté monétaire ou à la pauvreté consistante

% de la population	NL	LU	DK	FR	AT	BE	IE	IT	ES	EL	PT
Difficultés économiques + biens de consommation durables											
Privation d'au moins 2 items	4	5	8	9	11	13	14	18	32	39	51
Pauvreté	11	10	12	15	13	15	21	19	19	21	20
Pauvreté consistante	2	2	3	4	4	5	8	9	12	14	16
Privation sans pauvreté	2	3	5	5	7	9	6	9	20	25	35
Pauvreté sans privation	9	8	9	11	9	11	13	10	7	7	4
Ni privation ni pauvreté	87	87	83	80	80	77	73	72	61	54	45

Source: Eurostat PCM BDU, version de décembre 2003, année d'enquête 2001. Pour BE, DK, EL, IE, LU, AT: enquête EU-SILC, année 2003.

Personne en Privation: personne faisant face à l'absence d'au moins deux des sept items de la dimension combinée "difficultés économiques/biens de consommation durables"; Personne pauvre : personne vivant dans un ménage qui a un revenu équivalisé inférieur à 60 % du revenu équivalisé médian national; Personne pauvre consistante: personne faisant face à la privation et à la pauvreté simultanément. Les pays sont classés en fonction de leur niveau de privation

Pour illustrer cette approche d'*intersection*, le tableau 2 présente la proportion de la population confrontée à la pauvreté monétaire relative ou à la privation (dans la dimension combinant difficultés économiques et biens de consommation durables) ou cumulant ces deux types de problèmes (pauvreté consistante). Par définition, le taux de pauvreté consistante est un sous-ensemble des taux de pauvreté et de privation. Cet indicateur varie de 2 % (NL, LU) à 16 % (PT). Les classements des pays en fonction du taux de privation et du taux de pauvreté consistante sont similaires mais pas nécessairement cohérents avec le classement établi sur le critère de la pauvreté monétaire (voir, en particulier, le cas de l'Irlande).

La proportion de personnes qui sont considérées comme "pauvres" sur une base monétaire mais qui ne sont pas confrontées à la "privation" est la plus faible dans les pays ayant les taux de privation les plus élevés (4 % au Portugal, 7 % en Grèce et en Espagne). En effet, au Portugal, 80 % (60 % en Grèce et en Espagne) des personnes confrontées à la pauvreté (monétaire) souffrent également de privation, contre quelque 20 % aux Pays-Bas, au Luxembourg ou au Danemark⁸.

Même si dans les pays du Sud, la majorité des "pauvres" sont aussi "confrontés à la privation", le contraire est loin d'être vrai. Une part non négligeable de la population totale (plus de 20 %) ne souffre pas de pauvreté consistante, bien qu'elle doive faire face à la privation.

On pourrait s'attendre à ce que, dans les nouveaux États membres, l'approche de la pauvreté consistante se concentre aussi seulement sur un sous-ensemble limité de la population en privation, étant donné que le niveau de pauvreté monétaire est proche de la moyenne de l'UE dans ces pays. Hors, dans l'Union élargie, les faits montrent que le niveau de privation est loin d'être comparable entre pays, puisque "les plus pauvres" dans des pays "riches" connaissent un niveau de privation moindre que les "plus riches" dans des pays "pauvres"⁹. Par conséquent, le fait de limiter l'utilisation d'un indicateur de privation en le combinant avec un critère monétaire relatif risque de masquer la diversité des niveaux de développement social et économique dans les pays de l'UE-25. C'est pourquoi il semble préférable, en l'état actuel des choses, de présenter séparément les indicateurs monétaires et non monétaires, chaque type d'indicateurs transmettant des informations essentielles à une meilleure compréhension de la pauvreté et de l'exclusion sociale, ainsi qu'en témoignent les paragraphes précédents.

⁸ Voir Förster (2005) pour des résultats similaires.

⁹ Ceci est confirmé par des données présentées par la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (2004).

Annexe statistique

Tableau A: Proportion de la population confrontée à la privation, par item de privation, et risque de pauvreté (États membres de l'UE-15)

Pourcentage d'individus souffrant de privation	BE	DK	DE	EL	ES	FR	IE	IT	LU	NL	AT	PT	FI	SE	UK
Difficultés économiques + biens de consommation durables															
<i>QU'EST-CE QUE LE MÉNAGE NE PEUT PAS S'OFFRIR:</i>															
UNE SEMAINE DE VACANCES PAR AN HORS DE CHEZ SOI?	27	13	20	52	38	22	26	36	13	12	24	61	25	:	22
CHAUFFER CONVENABLEMENT LE LOGEMENT?	6	10	:	19	40	3	3	18	1	3	3	58	6	:	1
UN REPAS COMPOSÉ DE VIANDE, POULET OU POISSON TOUTS LES DEUX JOURS?	5	2	2	13	2	2	3	5	3	2	9	3	3	:	8
<i>LE MÉNAGE A-T-IL ÊTE DANS L'IMPOSSIBILITÉ :</i>															
DE PAYER LE LOYER DÙ, DES FACTURES DE SERVICES OU DES MENSUALITÉS DE LOCATION-VENTE?	7	4	:	37	5	8	10	6	6	3	3	5	:	:	:
DE S'OFFRIR UN TÉLÉVISEUR COULEUR?	1	1	0	1	0	0	1	1	0	0	0	1	0	0	:
DE S'OFFRIR UN TÉLÉPHONE?	1	0	1	1	1	1	1	1	0	0	0	4	0	:	:
DE S'OFFRIR UNE VOITURE OU UNE CAMIONNETTE (POUR L'USAGE PRIVÉ)?	6	8	6	12	6	3	12	3	1	3	5	17	3	0	:
Conditions de logement															
<i>L'HABITATION PRÉSENTE-T-ELLE DES PROBLÈMES :</i>															
FUITES DANS LE TOIT, MOISSISSURES DANS LES CHÂSSIS (FENÊTRES), MURS HUMIDES, ETC. ?	14	8	:	22	17	20	12	12	19	17	10	37	4	:	15
LOGEMENT TROP SOMBRE	11	4	:	7	12	9	7	11	8	5	5	14	5	:	5
ABSENCE DE TOILETTES INTÉRIEURES AVEC CHASSE D'EAU?	1	1	1	4	0	1	0	1	0	0	2	6	1	:	0
ABSENCE DE BAIGNOIRE OU DE DOUCHE ?	2	1	1	2	0	1	1	1	0	0	1	6	1	1	1
Taux de risque de pauvreté															
Seuil de risque de pauvreté (2 adultes et 2 enfants, SPA)	15	12	11	21	19	15	21	19	10	11	13	20	11	9	17
	19076	19440	19933	12117	13706	18407	18029	14792	30024	17449	18806	10431	16128	17854	18866

Source: Eurostat PCM BDU, version de décembre 2003, année d'enquête 2001. Pour BE, DK, EL, IE, LU, AT: enquête EU-SILC, année 2003.

Tableau B: Proportion de la population confrontée à la privation, par item de privation, et risque de pauvreté (nouveaux États membres, pays adhérents/pays candidats)

	CZ	EE	CY	LV	LT	HU	MT	PL	SL	SK	BG	HR	RO	TR
<i>% de ménages qui ne peuvent pas:</i>														
S'OFFRIR UNE SEMAINE PAR AN DE VACANCES HORS DE CHEZ EUX	34	65	33	73	70	63	41	68	24	64	85	:	74	66
S'OFFRIR DE CHAUFFER CONVENABLEMENT LEUR LOGEMENT	8	32	11	25	56	11	21	30	3	17	55	:	51	45
S'OFFRIR UN REPAS COMPOSÉ DE VIANDE, POULET OU POISSON TOUTS LES 2 JOURS?	19	28	4	36	35	34	4	17	6	33	57	:	40	53
PAYER LES FACTURES DE SERVICES À L'ÉCHÉANCE	7	21	11	25	22	18	8	28	8	15	5	:	30	26
S'OFFRIR UNE VOITURE	19	35	3	39	31	27	5	30	7	29	39	:	49	62
<i>% de ménages qui ont déclaré des problèmes de logement</i>														
MOISSISSURE DANS LES CHÂSSIS DE FENÊTRES, PORTES ET DANS LE PLANCHER	6	40	15	32	35	24	21	28	14	41	19	:	30	31
HUMIDITÉ ET FUITES	13	31	20	29	19	15	31	21	13	13	25	:	29	31
ABSENCE DE TOILETTES INTÉRIEURES AVEC CHASSE D'EAU	5	17	4	20	25	8	1	11	5	7	30	:	39	11
Taux de risque de pauvreté														
Seuil de risque de pauvreté (2 adultes et 2 enfants, SPA)	8	18	15	16	17	10	15	17	10	21	13	18	18	25
	9204	5017	16876	4433	4570	7489	14236	5594	12745	7291	3870	8675	2262	3904

Sources: Privation : Enquête sur la qualité de vie en Europe, 2003 (Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail). Pauvreté: Site web "données gratuites" d'Eurostat, thème "Population et conditions sociales", groupe "conditions de vie et bien-être", domaine "Revenu et conditions de vie", collection "Principaux indicateurs"

Références bibliographiques

- Atkinson A.B., Cantillon B., Marlier E., Nolan B. (2005), "Taking forward the EU Social Inclusion Process", Final report, août 2005, http://www.ceps.lu/eu2005_lu/inclusion.
- Callan T., Nolan B., Whelan C. (1993), "Resources, deprivation and the measurement of poverty", *Journal Soc. Pol.*, 22, 2.
- D'Ambrosio C., Gradin C (2003), "Income Distribution and social exclusion of children. Evidence from Italy and Spain in the 1990s", *Journal of comparative family studies*, special issue Family and Children inequalities.
- Dekkers G. (2003), "Financial and multidimensional poverty in European Countries: Can the former be used as a proxy of the latter?" CEPS/INSTEAD IRISS Working paper series, N° 2003-13.
- Commission européenne (2004), "Rapport conjoint sur l'inclusion sociale", Office des publications officielles des Communautés européennes, Luxembourg.
- Eurostat (2000), "European Social Statistics: Income Poverty & Social Exclusion (1st Report)", KS-29-00-181-EN-C.
- Eurostat (2003), "European Social Statistics: Income Poverty & Social Exclusion (2nd Report)", KS-BP-02-008-EN-C.
- Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (2004), "Low income and deprivation in an enlarged Europe".
- Förster M. (2005), "The European union social space Revisited. Comparing poverty in the enlarged European union", *Journal of Comparative Policy Analysis*, Vol. 7, N°1.
- Layte R., Nolan B., Whelan C.T. (2001), "Reassessing Income and Deprivation Approaches to the measurement of poverty in the Republic of Ireland", *The Economic and Social research Institute*, Vol. 32, N°3.
- Muffels R.J.A., Fouarge D.J.A.G. (2004), "The role of European welfare states in explaining resources deprivation". *Social Indicators Research*, 68(3).
- Tsakoglou P. and Papadopoulos F. (2001), "Identifying population groups at high risk of social exclusion: evidence from the ECHP" in Muffels and Tsakoglou *Social exclusion in European Welfare states: an empirical study of labour market integration and social exclusion in panel perspective*, Edward Edgar, Cheltenham
- Whelan C.T., Layte R., Maître B., Nolan N. (2001), "Income, deprivation and economic strain: an analysis of the European Community Panel", *European Sociological review*, 17(4).
- Whelan C.T., Layte R., Maître B. (2002), "Multiple deprivation and persistent poverty in the European Union", *Journal of European Social Policy*, Vol.12, N°2.

➤ CE QU'IL FAUT SAVOIR – NOTES MÉTHODOLOGIQUES

Les résultats présentés dans ce numéro de "Statistiques en bref" sont issus du Panel communautaire des ménages (PCM) et de l'enquête EU-SILC (Statistiques communautaires sur le revenu et les conditions de vie) qui lui a succédé.

Durant la période 1994-2001, le Panel communautaire des ménages (PCM) était la source primaire des données utilisées pour le calcul de ces indicateurs dans le domaine du revenu, de la pauvreté et de l'exclusion sociale. Le PCM était une enquête par *panel*, reposant sur un questionnaire harmonisé, qui consistait en des interviews annuelles d'un panel représentatif de ménages et d'individus et qui portait sur un large éventail de thèmes: revenu (y compris les divers transferts sociaux), santé, éducation, logement, démographie et caractéristiques de l'emploi. Elle a été développée par Eurostat (l'Office statistique des Communautés européennes) en association avec les États membres. Pour l'Allemagne, le Luxembourg, la Suède et le Royaume-Uni, les données fournies par les enquêtes nationales ont été adaptées au format PCM. Certains items non monétaires n'étaient pas relevés dans ces enquêtes nationales et sont par conséquent absentes de la base de données PCM. En outre, pour un des items, relatif aux arriérés, la Finlande comptait un très grand nombre de valeurs manquantes. Des informations complémentaires sur les caractéristiques de l'enquête et sur la disponibilité des données qui en sont issues peuvent être trouvées à l'adresse suivante: <http://forum.europa.eu.int/irc/dsis/echpanel/info/data/information.html>

Le PCM a été remplacé par les Statistiques communautaires sur le revenu et les conditions de vie (EU-SILC), qui doivent devenir la source de référence pour les statistiques sur le revenu et les conditions de vie et pour les indicateurs communs de l'inclusion sociale. Alors que le PCM avait été lancé sur la base d'un accord informel, les statistiques EU-SILC sont définies par un règlement-cadre du Parlement européen et du Conseil (n°1177/2003). Les aspects techniques de cet instrument font l'objet de cinq règlements d'application de la Commission ("modalités d'échantillonnage et règles de suivi"; "définitions"; "liste des variables primaires cibles"; "travail sur le terrain et procédures d'imputation"; et "contenu des rapports intermédiaire et final sur la qualité").

Le projet EU-SILC a été lancé en 2003 sur la base d'un "gentleman's agreement" dans six États membres (Belgique, Danemark, Grèce, Irlande, Luxembourg et Autriche) ainsi qu'en Norvège. La date de lancement de l'instrument EU-SILC prévue par le règlement-cadre susmentionné était 2004 pour l'UE-15 (à l'exception de l'Allemagne, des Pays-Bas et du Royaume-Uni qui ont obtenu des dérogations jusqu'en 2005), ainsi que pour l'Estonie, la Norvège et l'Islande. Les nouveaux États membres, à l'exception de l'Estonie, ont commencé les opérations en 2005. Les calendriers de mise en œuvre dans les pays adhérents et les pays candidats (Bulgarie, Croatie, Roumanie et Turquie) ainsi qu'en Suisse sont en cours de discussion.

Certains items similaires ne sont pas enquêtés exactement de la même manière dans le PCM et EU-SILC. Par exemple, les items relatifs aux conditions de logement (fuites du toit, humidité au niveau du sol/des murs/des fondations ou moisissures au niveau des châssis des fenêtres ou du sol), qui étaient initialement collectés au moyen de trois questions séparées dans le PCM, sont maintenant relevés dans une seule question. Les aspects relatifs aux difficultés de paiement font l'objet de 3 questions dans EU-SILC au lieu de 4 dans le PCM. L'absence non souhaitée du téléphone prend en compte le téléphone portable dans EU-SILC.

En ce qui concerne les biens de consommation durables, les enquêtes EU-SILC et PCM permettent toutes deux de distinguer la "simple" absence de biens (qui résulte d'un choix) et l'absence "non souhaitée" de biens. Seule cette dernière catégorie a été considérée comme reflétant une "privation", afin que les préférences de style de vie soient exclues du concept de privation. Ce faisant, nous nous concentrons sur les items dont l'absence est imputable à des ressources limitées plutôt qu'à des différences de goût et à des contraintes telles qu'une mauvaise santé ou la situation géographique, etc. Il convient néanmoins de garder à l'esprit que les attentes des individus en ce qui concerne leur bien-être matériel tendent à augmenter avec le revenu et à diminuer avec une pauvreté durable (ce qu'on appelle les "préférences adaptatives"); par conséquent, il se peut que les personnes pauvres déclarent plus souvent que les personnes plus aisées ne pas avoir besoin des biens dont elles sont privées. Par ailleurs, les individus peuvent ne pas vouloir admettre qu'ils ne peuvent pas s'offrir certains items. De ce fait, on ne peut pas exclure que des phénomènes psychologiques ou des problèmes de mesure introduisent du "bruit" dans l'évaluation de l'absence non souhaitée d'un item. Néanmoins, il est essentiel de limiter l'analyse à l'absence non souhaitée d'items pour pouvoir se concentrer sur la privation matérielle.

Afin d'identifier la structure dimensionnelle, une analyse factorielle préliminaire, à rotation oblique, portant sur l'ensemble des pays de l'UE15 a d'abord été menée à partir des données PCM. Cette analyse factorielle a montré de la cohérence dans le temps, puisque la même structure dimensionnelle a été mise en évidence dans différentes vagues. Une analyse factorielle confirmatoire a alors été réalisée à partir des données EU-SILC disponibles et a démontré la cohérence de la structure dimensionnelle mise en évidence sur le PCM. La rotation oblique suppose que les dimensions sont corrélées, c'est-à-dire que la privation dans une dimension est positivement corrélée avec la privation dans d'autres dimensions. La meilleure solution est une solution à trois facteurs (logement, difficultés économiques et biens de consommation durables), même si la solution à deux facteurs présentée dans plusieurs paragraphes du présent document est également acceptable d'un point de vue statistique. L'analyse factorielle est généralement basée sur les corrélations de Pearson. Cependant, l'utilisation des corrélations de Pearson peut être problématique, car celles-ci supposent que les variables sont continues et normalement distribuées. Si les variables sont discrètes, voire dichotomiques, il peut en résulter d'importantes erreurs de catégorisation. Les corrélations tétrachoriques pourraient mieux convenir à la nature binaire des données utilisées. Afin d'évaluer la sensibilité de nos résultats aux corrélations utilisées, nous avons suivi Dekkers (2003) en utilisant des corrélations tétrachoriques comme base à l'analyse factorielle. Les premiers résultats se sont révélés solides.

Notons encore que certains items fournis par les enquêtes reposent sur des déclarations subjectives des répondants. D'un côté, les questions subjectives peuvent être influencées par le contexte culturel et doivent être maniées avec prudence dans les comparaisons internationales; par ailleurs les "préférences adaptatives" mentionnées plus haut ne doivent pas être perdues de vue. D'un autre côté, l'exclusion sociale influence et est influencée par la perception des gens, et pas seulement par des règles "objectives" ou un jugement extérieur sur la situation d'une personne. Abandonner, par principe, les items subjectifs pourrait conduire à une analyse sans rapport avec la réalité telle qu'elle est vécue et perçue par les individus. Cela pourrait notamment être le cas si la liste des items "concrets" que nous estimons que les gens devraient pouvoir s'offrir n'est pas bien adaptée aux préférences de la société et à leur évolution.












Les critiques potentielles concernant l'inclusion d'items subjectifs peuvent s'appliquer, dans une certaine mesure, à la majorité des items de privation présentés dans ce document, mais l'aspect subjectif est sans doute particulièrement marqué dans certaines variables, telles que l'appréciation subjective, par les individus, de leur situation économique personnelle (par exemple, l'item qui concerne la capacité à "joindre les deux bouts"). C'est pourquoi il a été décidé d'exclure cet item. Cependant, il est prévu de tester l'inclusion de la nouvelle variable EU-SILC sur la "capacité à faire face à des dépenses imprévues" dans la dimension des difficultés économiques lorsque les données seront disponibles pour tous les pays. Nous pensons qu'elle pourra fournir des informations complémentaires utiles. En effet, les informations recueillies à l'aide de cette variable ne dépendent pas des objectifs de consommation, même en cas de préférences adaptatives, et ne sont que faiblement influencées par l'état psychologique et le contexte culturel des individus.

Parmi les items de privation disponibles dans la base de données, des informations sur l'environnement (telles que des déclarations relatives au vandalisme, à la criminalité ou à la pollution) auraient pu être intégrés dans l'analyse. L'analyse factorielle a clairement montré que ces items sont regroupés dans une dimension à part, distincte de la dimension logement. Cependant, l'analyse des données n'a pas révélé de lien systématique entre la pauvreté et ces items, car ce type de problèmes peut être le reflet de problèmes sociaux urbains susceptibles de toucher l'ensemble de la société plutôt que les catégories les plus pauvres uniquement.

Les résultats individuels de privation pondérés sont obtenus en calculant la moyenne pondérée des résultats pour les items constitutifs. Chaque pondération résulte du rapport entre la proportion de personnes dans la population totale qui possèdent un item donné et la somme des proportions de "possédants" pour tous les items d'une dimension, afin que le total soit normalisé à 1.

Pour en savoir plus:

Les bases de données: [Site internet EUROSTAT/Page d'accueil/Données](#)

- [-]  **Population et conditions sociales**
 - +  Population
 - +  Santé
 - +  Education et formation
 - +  Marché du travail
 - [-]  **Conditions de vie et bien-être**
 - +  Budget des ménages
 - [-]  **Revenu et conditions de vie**
 - +  Indicateurs principaux
 - +  Pauvreté monétaire (revenu)
 - +  Pauvreté non-monétaire et exclusion sociale

Les journalistes peuvent contacter le service média support :

Bâtiment BECH, Bureau A4/017
L - 2920 Luxembourg

Tel. (352) 4301 33408
Fax (352) 4301 35349

E-mail: eurostat-mediasupport@cec.eu.int

European Statistical Data Support:

Eurostat a mis en place, conjointement avec les membres du "Système statistique européen", un réseau de centres d'appui, qui couvrira presque tous les États membres et certains pays de l'AELE.

La mission de ces centres sera d'aider et d'orienter les utilisateurs qui se procureront des données statistiques européennes sur l'internet.

Vous trouverez sur notre site internet des informations sur ce réseau de centres d'appui:
www.europa.eu.int/comm/eurostat/

Une liste des bureaux de vente dans le monde est disponible à :

l'Office des publications officielles des Communautés européennes.

2, rue Mercier
L - 2985 Luxembourg

URL: <http://publications.eu.int>
E-mail: info-info-opoce@cec.eu.int
